

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Elimination et la
VALorisation des DEchets ménagers du
Calaisis

Adhérents au Comité Syndical	En exoroto	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt et le lundi 14 décembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 7 décembre 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes de Sangatte sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Isabelle MUYS (suppléante de Mme DESEIGNE), Brigitte HAVART (suppléante de Mme MARCQ), Messieurs Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Charles COUSIN (pouvoir reçu de M. ENGRAND), Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Pascal DUBUS (suppléant de M. MIGNONET), Pascal GAVOIS, Claude KIDAD, Alexandre LEPRINCE (suppléant de M. PERALDI), Fabrice MARTIN (suppléant de Mme NOEL), Yves SANDRAS.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Véronique DESEIGNE (suppléée par Mme MUYS), Brigitte MARCQ (suppléée par Mme HAVART), Corinne NOEL (suppléée par M. MARTIN), Messieurs Emmanuel AGIUS, Yves ENGRAND (pouvoir donné à M. COUSIN), Gérard GREMAT, Michel HAMY (suppléé par M BEGUE), Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par M. DUBUS), Antoine PERALDI (suppléé par M. LEPRINCE), Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Charles COUSIN

F4-12-2020 : MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UN CENTRE DE VALORISATION DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (C.V.O.M.R.) - AVENANT N° 6 - PASSERELLE TECHNIQUE FICHES MODIFICATIVES DE TRAVAUX ET RAPPORT ALFA ENVIRONNEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le groupement constitué des sociétés OCTEVA S.A.S. (mandataire solidaire), EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS DE CALAIS S.A.S. et POLYNOME Atelier d'architecture Colas et Louis SELARL a été attributaire d'un marché public global de performance en vue de la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (C.V.O.M.R.) via une notification du 5 juillet 2017.

Passerelle technique d'exploitation

En complément de la réponse apportée par le Groupement au paragraphe 12.15 « Libre accès au CVOMR et organisation de visites » du Programme fonctionnel, le SEVADEC a souhaité l'ajout d'une passerelle métallique complémentaire, permettant de sécuriser l'exploitation de l'usine.

Le Groupement a proposé plusieurs scénarii au SEVADEC et ce dernier a retenu, le 08/08/2019, le passage de la passerelle technique dans le module de « Tri » jusqu'à l'angle du module de « Méthanisation ».

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le

16 DEC. 2020

Fiches Modificatives de Travaux

Le Groupement a demandé au SEVADEC, via des Fiches Modificatives de Travaux, son accord pour procéder à des modifications, ou aménagements, des caractéristiques des prestations prévues au contrat.

Les Fiches Modificatives de Travaux validées par le SEVADEC sont les suivantes :

- 2157 FM 01 200 – Modification des éclairages artificiels des Halls Process pour un montant de 0,00 € H.T.,
- 2157 FM 01 201 – Modification des éclairages zénithaux de l'usine pour un montant de 0,00 € H.T.,
- 2157 FM 01 203 – Modification du tamponnement des eaux pluviales pour un montant de 0,00 € H.T.,
- 2157 FM 01 206 – Modification du durcisseur de surface des dallages de l'usine donnant lieu à une moins-value d'un montant de 19 653,12 € H.T.,
- 2157 FM 01 208 – Modification des clôtures du site pour un montant de 0,00 € H.T.,
- 2157 FM 01 209 – Modifications apportées au Siège Administratif pour un montant de 18 541,38 € H.T.,
- 2157 FM 01 211 – Modification des acrotères de l'usine pour un montant de 0,00 € H.T.,
- 2157 FM 01 213 – Suppression des aérothermes dans le module de « Méthanisation » de l'usine donnant lieu à une moins-value d'un montant de 4 500,00 € H.T.,
- 2157 FM 06 0001 – Optimisation des réseaux process pour un montant de 160 000,00 € H.T.,

Rapport ALFA environnement

Suite à la transmission d'un rapport rédigé par ALFA ENVIRONNEMENT après la remise de l'offre du Groupement, et suite à des réunions de mise au point s'étant déroulées les 04/11/2019 et 26/02/2020, EIFFAGE Construction a communiqué au SEVADEC, le 26 février 2020, un devis n° 02 Indice C remis à jour pour un montant de 10 408,00 € H.T. Ces travaux complémentaires n'ont pas d'incidence sur le délai global de l'opération.

Incidences financières

Les incidences financières, liées aux modifications listées supra, sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

	Article 1 Passerelle	Article 2 F.M.T.	Article 3 Devis	TOTAL
OCTEVA	96 850,00€ H.T.	160 000,00 € H.T.	0,00 € H.T.	256 850,00 € H.T.
EIFFAGE Construction	701 845,53 € H.T.	- 5 611,74 € H.T.	10 408,00 € H.T.	706 641,79 € H.T.
POLYNOME	27 954,32 € H.T.	0,00 € H.T.	0,00 € H.T.	27 954,32 € H.T.
Montant Total	826 649,85 € H.T.	154 388,26 € H.T.	10 408,00 € H.T.	991 446,11 € H.T.

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le

16 DEC. 2020

Toutes les dispositions du marché non modifiées par le présent avenant restent valables.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 1^{er} décembre 2020, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°6 au marché public global de performance en vue de la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (C.V.O.M.R.),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVAREC
DE
02101 CALAIS CEDEX

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le
16 DEC. 2020

Décision rendue exécutoire
Le 16.12.2020
Certifié exact.
L'ordonnateur